

DU NOUVEAU SUR...

LA MOBILITE SCOLAIRE

A NEUVILLE-SUR-SAONE

Neuille-sur-Saône : Ville active, ville attractive

Avec près de 8000 habitants, Neuville-sur-Saône est une petite commune qui a tout d'une grande ! A la fois bassin de vie, d'emploi, de consommation et de loisirs, la commune n'accueille pas moins de 160 commerçants et artisans, de grandes entreprises, 85 associations, 3200 scolaires et de nombreux services et équipements sociaux.

Le dynamisme et le positionnement géographique de ce territoire expliquent les 30 000 véhicules qui traversent chaque jour le centre-ville et qui génèrent nuisances, pollutions et insécurité. Avec l'expansion économique du département de l'Ain, les récentes opérations immobilières ainsi que l'arrivée d'un lycée public à la rentrée 2006, ce chiffre risque encore d'augmenter.



Une problématique nouvelle pour Neuville: repenser les temps scolaires...

Les conditions de circulation préoccupent les maires du Val de Saône et les ont amené à repenser de manière globale et transversale l'articulation des temps urbains. C'est dans ce contexte que la municipalité et le Grand Lyon ont engagé une réflexion sur la mobilité journalière « domicile-école », les rythmes scolaires et les dysfonctionnements induits en terme de circulation.

Une étude-enquête a été menée par l'Espace des Temps du Grand Lyon, à l'initiative conjointe de la vice-présidente Thérèse Rabatel et de Paul Laffly, maire de Neuville. En voici les principaux enseignements.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 🚗 La voiture est responsable de 60 % de la consommation énergétique en ville
- 🚗 71 % des français considèrent qu'il faut continuer à développer les transports en commun, même si pour cela, on est obligé de gêner les automobilistes

LES DEPLACEMENTS SCOLAIRES

- 🚗 La part des élèves accompagnés en voiture dans l'agglomération lyonnaise est passée de 14% à 33% de 1976 à 1996
- 🚗 Pourtant, ce sont plus de 300 bus qui desservent quotidiennement Neuville

LE MOT DES ELUS

« Notre temps est trop précieux pour le dépenser dans les embouteillages. »

Paul LAFFLY, maire de Neuville

« Développer notre offre de transport en commun pour mieux répondre aux besoins des habitants, c'est notre souci permanent. »

Bernard RIVALTA, président du Sytral

« Nous allons créer une voie nouvelle pour désencombrer le centre de Neuville. Nous allons également améliorer le confort et la sécurité des piétons et vélos. »

Claude PILLONEL, vice-président du Grand Lyon en charge de la Voirie

« Il faut rendre train et bus complémentaires et faciliter leur utilisation grâce à une billettique harmonisée. »

Jacques MALAVAL, vice-président au Grand Lyon en charge des interfaces entre les transports en commun

« Il est indispensable d'agir sur nos pratiques et sur l'organisation de nos temps ; les infrastructures sont nécessaires, mais elles ne seront jamais suffisantes. »

Thérèse RABATEL, vice-présidente en charge des politiques temporelles

communauté urbaine
GRAND LYON



aimons l'avenir

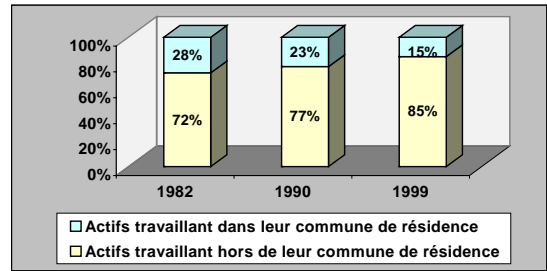
ETAT DES LIEUX DES DEPLACEMENTS SUR LE VAL DE SAONE

Voici les principaux enseignements tirés de l'étude sur la mobilité scolaire, réalisée à partir d'observations de terrain, d'études statistiques et d'une enquête auprès des familles...

UNE MOBILITE TOUS AZIMUTS !

Des déplacements pendulaires importants

Une part de plus en plus importante d'actifs du Val de Saône travaillent en dehors de leur commune de résidence et occasionnent ainsi une congestion des voies de circulation. Neuville, de par sa situation centrale, est la première ville touchée par ces encombrements.



« En 1999, 85% des actifs du Val de Saône travaillaient en dehors de leur commune de résidence. »

Communes de résidence des élèves scolarisés à N-D de Bellegarde



La mobilité scolaire en question

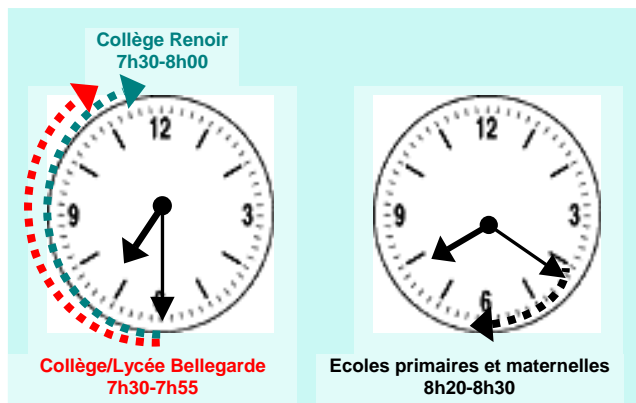
Véritable pôle d'enseignement, Neuville connaît des problèmes de congestion liés aux rythmes scolaires. Chaque jour, ce sont 3200 élèves qui se rendent dans les cinq écoles, les deux collèges et le lycée privé de Neuville. A terme, ce nombre devrait atteindre 4000 avec l'arrivée du lycée public sur le secteur de la Blanchisserie.

La carte scolaire du futur lycée englobera les 14 communes du canton. L'établissement N-D de Bellegarde accueille quant à lui des jeunes de 28 communes différentes ! Cet éparpillement rend difficile le recours aux transports publics.

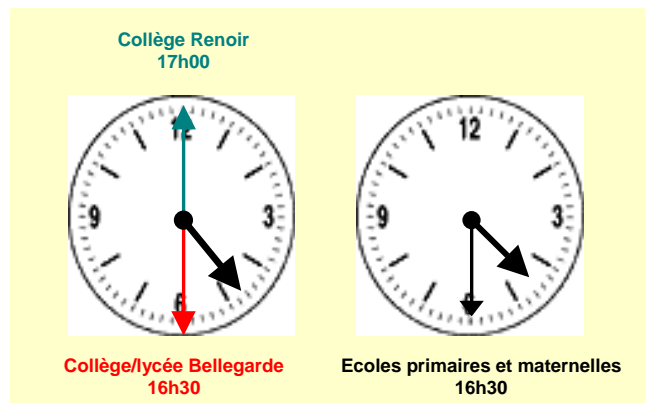
DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES CHACUN A LEUR RYTHME...

La mobilité scolaire est un processus complexe sur lequel il est difficile d'agir. Les établissements scolaires de Neuville-sur-Saône fonctionnent sur un rythme légèrement désynchronisé. Malgré le décalage des horaires d'ouverture et de fermeture instauré par la municipalité, les problèmes en matière de fluidité de circulation persistent.

Horaires d'ouverture et de début des cours le matin...



Fin des cours le soir...



QUAND ELEVES ET PARENTS PARLENT DE LEUR MOBILITE...

Un questionnaire distribué aux 2000 élèves des établissements secondaires Notre-Dame de Bellegarde et Jean Renoir a permis de recueillir le ressenti des familles sur leurs conditions de mobilité et les dysfonctionnements constatés dans leurs déplacements quotidiens. 548 familles y ont répondu, ce qui témoigne de l'intérêt particulier qu'elles portent à ces questions.

Des jours qui se suivent mais ne se ressemblent pas

La mobilité scolaire sur Neuville est difficile à apprécier car les pratiques varient dans le temps.

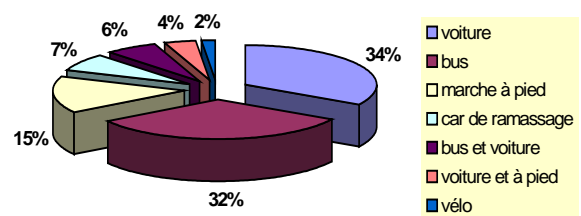
- ☛ Dans une même journée, certains élèves diversifient leurs modes de déplacement en fonction du temps dont ils disposent : voiture le matin, marche à pied ou transports collectifs le soir etc.
- ☛ Les accompagnements en voiture subissent les mêmes variations en fonction de l'heure ou du jour. Hommes et femmes alternent l'accompagnement de leur(s) enfant(s) au regard de leurs horaires et de leur lieu de travail respectifs, même si la mère reste la première accompagnatrice (un trajet en voiture sur deux).
- ☛ Le vendredi, jour de marché, la congestion du centre-ville atteint son paroxysme.

L'automobile : solution de facilité ou nécessité absolue ?

L'automobile reste le mode privilégié des familles pour les déplacements scolaires quotidiens.

Une part importante de femmes ne travaillant pas accompagne spécialement leur(s) enfant(s) en voiture, même lorsque domicile et établissement sont proches. Le covoiturage est peu pratiqué puisque seules six familles ont admis utiliser cette solution. Pourtant, certains quartiers de Neuville concentrent suffisamment d'enfants scolarisés dans le secondaire pour envisager de covoiturer.

Les modes de déplacements scolaires dans le secondaire

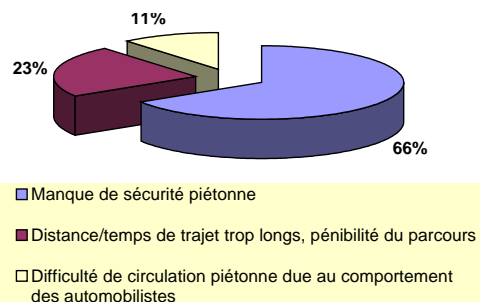


Près d'un élève sur deux fait tout ou partie de son trajet domicile-école en voiture ! Pourtant, 61% des familles jugent les embouteillages problématiques lors de leurs déplacements quotidiens.

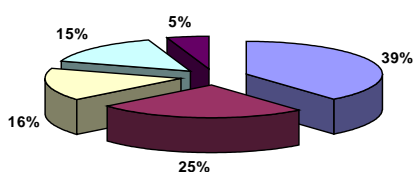
Des modes alternatifs jugés trop peu compétitifs

Enfants et parents ont constaté des problèmes d'embouteillages, un manque de sécurité routière et la multiplication de comportements incivils. Les modes de déplacement alternatifs à l'automobile sont jugés trop peu efficaces, ce qui explique en partie la suprématie de « l'automobilité ». Les dysfonctionnements concernent ...

...L'accessibilité pour les piétons

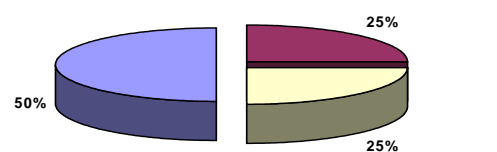


...La desserte en transports en commun...



- Embouteillages, retards des bus
- Surcharge des bus
- Offre TC mal adaptée aux besoins
- Articulation horaires TC/établissements scolaires
- Autres problèmes (rotation, confort, sécurité etc.)

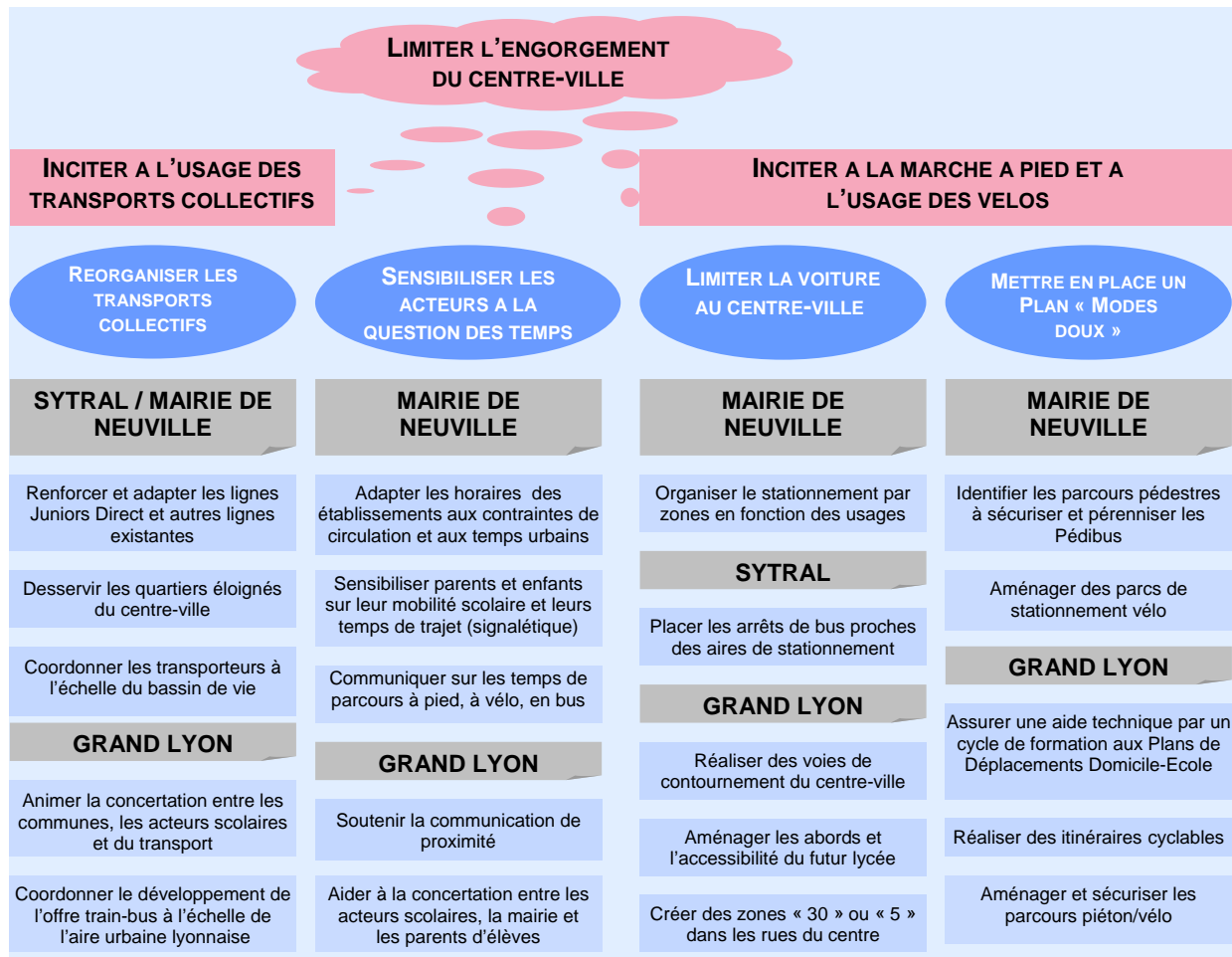
L'accessibilité pour les cyclistes



- Manque de pistes cyclables
- Insécurité routière et non respect du code de la route
- Gêne liée aux embouteillages

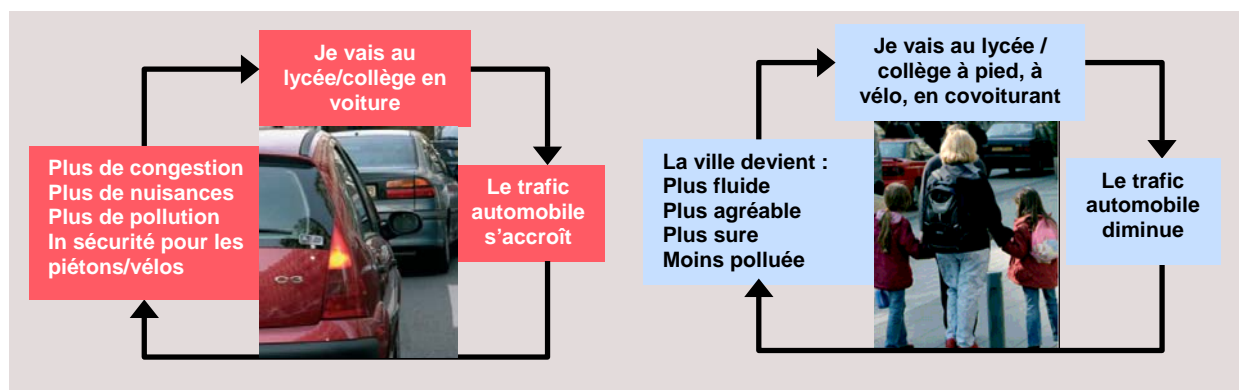
QUELLES ACTIONS POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN ?

La municipalité de Neuville-sur-Saône, en partenariat avec le Grand Lyon et les organismes de transport poursuivent leurs efforts dans tous les domaines pour vous offrir de vraies alternatives à la voiture. Voici un aperçu des actions en cours ou à l'étude..



ELEVES, PARENTS : A VOUS D'INVERSER LA TENDANCE !

Il est primordial de modifier nos comportements vers des déplacements plus respectueux des autres et plus soucieux de notre cadre de vie. Votre rôle est essentiel !



Mairie de Neuville-sur-Saône

Château d'Ombrevail
69250 Place du huit mai 1945
Tel : 04-72-08-70-00
Mail : mairie@mairie-neuvellesursaone.fr



Espace des Temps

Direction de la Prospective et de la Stratégie
203, rue Garibaldi, BP 69399 Lyon cedex 03
Mail : tortel@grandlyon.org



Sytral

21, bld Vivier Merle
BP 3044
69399 Lyon CEDEX 03